



# LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR A L'ARC.

Association sans but lucratif

N° d'entreprise : 443097681

Siège social : Avenue de Marathon, 1 1020 Bruxelles.

## **APPEL A CANDIDATURE pour achever un mandat d'administrateur.**

Le Conseil d'Administration a accepté la démission de Madame Nathalie Mayer le 02-10-2009. Monsieur Bernard Florent (arbitre international continental) a été coopté le 06-11-2009 pour assurer le mandat jusqu'à l'Assemblée générale statutaire avec comme fonction, la « gestion de l'arbitrage ». Il est sortant et rééligible.

Conformément à l'art 29 des statuts, l'assemblée générale nommera un administrateur pour achever le mandat.

<p><b>Statuts Art 29</b> : En cas de vacance au cours d'un mandat, le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, charger un de ses membres ou un tiers d'assurer la fonction jusqu'à la prochaine assemblée Générale statutaire qui nommera un Administrateur pour achever le mandat.</p>
---

**Le Conseil d'administration fait appel à candidature pour achever le mandat avec comme fonction la gestion de l'arbitrage.**

Les candidatures sont à déposer par courrier adressé au président de la LFBTA pour le 15 janvier 2010 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi).